

### » PRESSE NATIONALE

Politique 

**LEMANDAT**

#### REMISE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2024 ET 2025 DE LA HACA : TIÉMOKO MEYLIET SALUE LES EFFORTS DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Au nom du Président Alassane Ouattara, le Vice-Président, Tiémoko Meyliet a reçu, hier à Abidjan-Plateau, le rapport des activités 2024 et 2025 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA). Le vice-Président a reconnu la complexité du travail de la HACA avec un paysage audiovisuel national marqué par les transformations profondes, qui marquent aujourd'hui les modes de production, de diffusion et de consommation de l'information publique. Il a fait remarquer que dans un tel contexte, l'action du régulateur devient plus déterminante que jamais et ne peut plus se limiter uniquement à un contrôle a posteriori. De son avis, le régulateur doit désormais reposer sur l'anticipation, la veille stratégique et une capacité d'adaptation continue face à des technologies en perpétuel renouvellement. Dans cette grisaille, il a néanmoins salué le travail de la HACA.

**soirinfo**

#### RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE DANS LE NORD IVOIRIEN : TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA INAUGURE DES INFRASTRUCTURES « HAUTEMENT STRATÉGIQUES »

Le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, est en tournée dans la partie septentrionale du pays depuis le jeudi 21 mai 2026, pour inaugurer des infrastructures « hautement stratégiques ». Selon nos sources, il a ainsi livré, au 4e Bataillon d'infanterie de Korhogo, le nouveau Centre médical des armées et l'atelier de maintenance. À Ferkessédougou où il s'est, par la suite, rendu, le Vice-Premier Ministre a également procédé à la mise en service de l'Hôpital militaire, de l'Escadron mobile de gendarmerie et a inauguré l'atelier de maintenance. Téné Birahima Ouattara a relevé l'intérêt de ces infrastructures dans le renforcement de la stratégie de sécurisation nationale, surtout de cette zone du pays, notamment en garantissant une meilleure prise en charge médicale des soldats et en accroissant l'autonomie technique des équipements. « Cette série d'infrastructures illustre la constance d'une vision stratégique plaçant l'amélioration des conditions de vie, de soutien et de travail des personnels de la défense et de la sécurité au cœur de l'action gouvernementale », a-t-il déclaré.

**Fraternité Matin**

#### SÉCURISATION DE LA ZONE OPÉRATIONNELLE NORD / 4E BATAILLON D'INFANTERIE DE KORHOGO : L'ENGAGEMENT DE L'UE POUR LA STABILITÉ ET LA PRÉVENTION DES MENACES

L'Union européenne (Ue) est la cheville ouvrière de la mise en œuvre des infrastructures militaires et sanitaires dans la zone opérationnelle du pays. Son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Irchad Razaaly, a soutenu que, depuis 2021, ce sont plus de 200 millions d'euros, soit 131,19 milliards Fcfa, qui ont été mobilisés pour appuyer la politique nationale de stabilité et de prévention des menaces. « L'Ue réaffirme son engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire. Ensemble, nous œuvrons pour une paix durable et un développement inclusif. Car la stabilité du nord est indissociable de celle de toute la Côte d'Ivoire et plus largement de toute la région ouest-africaine », a-t-il rassuré. Irchad Razaaly a, en outre, déclaré que les

LEMANDAT

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE / AHOUA ND'OLI THÉOPHILE DEVANT LE CESEC : « LES ACTIONS DE L'IGE ET LES ISC ONT CONTRIBUÉ À L'AMÉLIORATION DE LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE »

L'Inspecteur Général d'Etat, Ahoua Nd'oli Théophile était devant les Conseillers du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) hier jeudi 21 mai 2026. C'était dans le cadre d'une conférence portant sur le thème « Quelle contribution des institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif dans l'amélioration de la gouvernance publique en Côte d'Ivoire ? ». Répondant à une sollicitation du président du CESEC, Dr Eugène Aka Aouélé, Ahoua Nd'oli Théophile a saisi cette tribune pour mettre en lumière le rôle des institutions supérieures de contrôle (ISC) en Côte d'Ivoire, indiquant que leurs missions sont un puissant levier de la bonne gouvernance, en ce qu'elles contribuent au renforcement de la transparence et à la responsabilisation des acteurs publics. « Les missions effectuées par l'IGE et les autres ISC permettent à l'Exécutif et au citoyen d'appréhender le respect des règles en vigueur par les gestionnaires publics, de mieux connaître les activités des Administrations et de contrôler leur efficacité », a souligné Ahoua Nd'oli Théophile.

PATRIOTE

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT / 45ÈME RÉUNION PLÉNIÈRE DU GIABA : LA CÔTE D'IVOIRE ATTEINT UN NIVEAU DE CONFORMITÉ AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI

Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueille depuis le lundi 18 mai, la 45<sup>e</sup> réunion plénière de la Commission Technique ainsi que la 31<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA). Au cours de la réunion du Groupe de travail sur l'évaluation et la conformité qui s'est tenue lundi dernier, le 3<sup>e</sup> rapport de suivi de la Côte d'Ivoire soumis a été adopté par le GIABA. « Ce rapport a 29 sur 40, le nombre de recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) pour lesquelles notre dispositif national de LBC/FT a atteint un niveau de conformité technique jugé conforme », a salué, le jeudi 21 mai, le Général Ibressa Touré, président de la CENTIF et correspondant national du GIABA, lors d'une interview à la salle d'ouverture au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire au cours de laquelle il a affirmé que la Côte d'Ivoire a mis en œuvre de nombreuses mesures institutionnelles et règlementaires en vue d'achever son plan d'action et de sortir le plus rapidement possible de la liste grise du GAFI, lors de sa plénière en juin prochain.

soirinfo

## SORTIE DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LA LISTE GRISE DU GAF : MOUSSA SANOGO OPTIMISTE

En marge de la 45<sup>e</sup> réunion plénière du Giaba, à Abidjan, qui se tient du 18 au 23 mai 2026, le ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, Moussa Sanogo, a été interrogé sur la perspective d'une sortie de la Côte d'Ivoire de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi). Il est resté prudent mais optimiste. « Je ne pourrai pas garantir que nous allons sortir de la liste à la prochaine session, car la session est souveraine. C'est elle qui décide », a-t-il dit. Il a toutefois souligné les progrès accomplis : « Quand on regarde les tendances par rapport aux points qui étaient reprochés à la Côte d'Ivoire, aux insuffisances qui avaient été relevées, le rythme et les progrès enregistrés nous laissent espérer que sous peu, nous puissions sortir de ces péripéties ». M. Sanogo s'est quand-même dit confiant quant à l'évolution de la Côte d'Ivoire dans le processus de sortie de la liste grise du Gafi.

## MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ/ RÉUNIS À RABAT AU MAROC : NIALÉ

À Rabat au Maroc dans le cadre de la 2e Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone, la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Nialé Kaba, a, récemment, porté la voix de la Côte d'Ivoire. Avec ses homologues de divers pays du monde, dont Jean-Noël Barrot de France et Nasser Bourita du Maroc, l'émissaire ivoirienne a croisé les réflexions sur les moyens d'améliorer la situation sociopolitique dans l'espace francophone. Ils ont, à l'issue de ce conclave, le mercredi 20 mai 2026, pris des engagements dans ce sens, contenus dans la "Déclaration de Rabat". Ils se sont surtout engagés à mobiliser les réseaux francophones existants afin de disposer d'un vivier d'experts dans le domaine de la médiation pouvant être déployés dans des opérations de maintien de la paix en environnement francophone ; et renforcer le multilinguisme.

---

## SECTEURS DE L'ÉLECTRICITÉ, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉCONOMIE : TROIS PROJETS DE LOI ADOPTÉS PAR LES DÉPUTÉS

Les députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée nationale ont adopté, hier, 21 mai, à l'Hémicycle, trois projets de loi majeurs destinés à améliorer les conditions de vie des populations et à soutenir la transformation économique du pays. Sur les 42 membres que compte la commission, 39 étaient présents lors des travaux qui se sont soldés par une adoption à l'unanimité des textes soumis par le gouvernement. Le premier projet de loi porte sur la ratification de l'ordonnance modifiant l'article 411 du Code général des impôts. Le deuxième texte adopté concerne l'application d'un taux réduit de Tva de 9 % sur plusieurs produits stratégiques, notamment les aliments pour bétail, les intrants agricoles ainsi que les sacs de jute et de sisal utilisés dans les filières café-cacao. Enfin, le troisième projet de loi ratifie l'ordonnance créant le Millenium challenge account-Côte d'Ivoire régional (Mca-Ci Régional).

---

## TRANSITION DU SECTEUR DU VIVRIER VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE : LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI RENFORCE LA SENSIBILISATION

L'informalité en Côte d'Ivoire est passée de 91,9 % en 2018 à 82,3 % en 2025, selon les chiffres de l'Agence nationale de la Statistique (ANStat). L'information a été donnée par Franck Dogoh, Directeur général de l'Emploi. C'était le 20 mai, au siège social de la Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest (Cerao), à Cocody Les 2 Plateaux. Cela, lors de l'atelier d'appropriation de l'approche méthodologique liée à la formalisation, au suivi de l'installation de points focaux régionaux en vue de relayer la sensibilisation en région auprès des acteurs de la plateforme du vivrier marchand. Un atelier organisé par le ministère de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, à travers la Direction générale de l'Emploi (Dge). Notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale intégrée de Transition vers l'Économie formelle (Snitef). Selon Franck Dogoh, le recul de l'informalité, loin d'être considéré comme un satisfecit, est un appel à redoubler d'efforts dans les différentes localités.

---

## AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FINANCIERS : LA CÔTE D'IVOIRE LANCE SON BAROMÈTRE DE SATISFACTION CLIENTS

Le Baromètre de satisfaction des usagers des services financiers, un instrument de mesure digital de l'Observatoire de la qualité des services financiers de Côte d'Ivoire (Oqst-CI), est un outil technique représentant un nouveau contrat de confiance entre le secteur financier et les consommateurs. Il a été lancé, ce jeudi 21 mai 2026 à Abidjan-Plateau au cours d'une cérémonie, en présence de Galla Kouamé Armand, conseiller technique représentant le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Un panel d'experts a été animé au cours de cette rencontre autour du thème : « Mesure de la qualité des services financiers en Côte d'Ivoire : Enjeux, méthodes et leviers d'amélioration de l'expérience client ». Ce thème sous-tend la vision de l'Oqst-CI pour l'exercice 2026 qui est de rehausser le système financier ivoirien aux standards internationaux en termes de performances.

---

## MODERNISATION DU FONCIER RURAL : LA CÔTE D'IVOIRE ACCÉLÈRE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS FONCIERS

La Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance foncière rurale avec la mise en œuvre du Système d'Information du Foncier Rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI). Défendue par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, la réforme ouvre désormais la voie à la signature électronique des certificats fonciers. L'Ordonnance n°2025-85 du 12 février 2025, ratifiée devant les Commissions des Affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat, renforce le cadre juridique de la sécurisation foncière rurale. Porté par l'Agence Foncière Rurale (AFOR), le SIFOR vise à accélérer la délivrance des certificats fonciers, sécuriser les données et améliorer la traçabilité des opérations foncières. Sur le terrain, plusieurs localités comme Bongouanou, Toubou, Ouaninou, Soubré ou encore Sandégué expérimentent déjà la signature électronique des certificats. Les préfets saluent une réforme qui réduit considérablement les délais de traitement et limite les erreurs administratives.

---

*Société* ↻

## FORUM MONDIAL DE L'ÉDUCATION À LONDRES : N'GUESSAN KOFFI SIGNE UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC UN ÉTABLISSEMENT BRITANNIQUE DE PREMIER PLAN

A la faveur de son séjour à Londres dans le cadre du Forum mondial de l'éducation, tenu du 17 au 20 mai 2026, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, N'Guessan Koffi, a signé un important partenariat avec Forth Valley Collège. Cet établissement de premier plan propose plus de 750 formations (à temps plein, à temps partiel ou en alternance). Bien avant, le ministre de l'Éducation nationale a eu des séances de travail dont une avec la Fondation Jacobs. A l'occasion le patron du MENAET a présenté les réformes de la Côte d'Ivoire pour une éducation de qualité et inclusive en phase avec le thème du Forum de Londres : « Éduquer pour un avenir commun : Paix, planète, but et voies ». Face aux partenaires, N'Guessan Koffi a réaffirmé l'engagement du Président de la République Alassane Ouattara et du gouvernement de faire de l'éducation nationale et de l'enseignement technique, les leviers fondamentaux de la Grande Côte d'Ivoire.

---

## JOURNÉES NATIONALES DU SERVICE PUBLIC 2026 : VOICI LES ATTENTES DE LA MINISTRE D'ETAT ANNE OULOTO-LAMIZANA

À l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau, la ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana a lancé, jeudi 21 mai, l'édition 2026 des Journées nationales du service public (Jnsp), anciennement appelées Journées de la Fonction publique (Jfp). Cette édition a pour thème : « Ensemble, construisons un service public ami du citoyen ». Elle se déroulera du 21 mai au 26 juin 2026 dans les 2 districts autonomes (Abidjan, Yamoussoukro) et les 31 régions du pays. Pour la ministre d'Etat, derrière ce thème, il y a une interpellation fondamentale en faveur de l'avènement d'une administration publique qui écoute, explique, respecte les délais, rend compte et traite chaque citoyen avec respect et dignité. « Oui, le temps est révolu où l'Administration pouvait se satisfaire de sa seule existence. Désormais, la satisfaction de l'utilisateur-client devient la véritable mesure



## BIODIVERSITÉ / JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN APPELLE À AGIR LOCALEMENT POUR UN IMPACT GLOBAL

À l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique célébrée ce 22 mai 2026, le gouvernement ivoirien, à travers le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a lancé hier un appel à la mobilisation collective pour la préservation de la biodiversité. Placée sous le thème « Agir localement pour un impact global », cette journée vise à sensibiliser les populations sur l'importance de protéger les ressources naturelles face aux nombreuses menaces qui pèsent sur les écosystèmes ivoiriens. Dans sa déclaration, le ministre a dressé un constat préoccupant marqué par la disparition d'espèces végétales et animales, la dégradation des zones humides, l'érosion côtière ainsi que la baisse des ressources halieutiques. La population d'éléphants, a-t-il relevé, est passée de 100 000 individus dans les années 60 à seulement quelques centaines aujourd'hui.



## ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE COMPLÈTE DE LA CMU : ADAMA KAMARA MOBILISE LE CORPS PRÉFECTORAL

Le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Maître Adama Kamara, a procédé, hier jeudi 21 mai 2026 à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, à l'ouverture de l'atelier bilan sur le fonctionnement des Comités Locaux de la Couverture Maladie Universelle (COLOC-CMU) et les perspectives de renforcement de leur action sur le terrain. Organisé par l'IPS-CNAM en collaboration avec la Banque mondiale à travers le Projet WURI, cet atelier a réuni le corps préfectoral, les équipes techniques de la CNAM ainsi que plusieurs partenaires engagés dans le déploiement de la Couverture Maladie Universelle. Cette rencontre vise à évaluer les résultats enregistrés par les COLOC-CMU, à identifier les difficultés rencontrées sur le terrain, à capitaliser les bonnes pratiques et à définir de nouvelles orientations opérationnelles pour renforcer l'efficacité des actions de proximité en faveur de la CMU.



## FOIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DU RECRUTEMENT : FRANÇOISE REMARCK SALUE L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Dans la continuité des activités de la Foire nationale de l'emploi et du recrutement (FNER), un panel s'est tenu au palais de la Culture sur le thème : « Quelles opportunités d'emplois pour les jeunes dans le secteur de la Culture ? ». Présidé par Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie, ce panel a été l'occasion pour elle de saluer l'initiative du ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique pour avoir intégré les industries créatives au cœur des débats de cette 3<sup>e</sup> édition. Pour elle, le secteur culturel est un véritable pilier économique. Françoise Remarck a brisé les idées reçues en démontrant l'immensité des débouchés dont regorge son département. « Nous sommes dans un secteur qui demande énormément de profils et d'acteurs. Derrière les artistes de premier plan, il y a une multitude de professionnels de l'ombre indispensables à la chaîne de valeur », a-t-elle expliqué.



## TRANSPORT ROUTIER/ OPÉRATION "TOLÉRANCE ZÉRO" : OMAR SACKO ANNONCE DES MESURES D'ALLÈGEMENT POUR LES TRANSPORTEURS

Le Directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (Dgttc), Omar Sacko, a annoncé, jeudi 21 mai 2026, plusieurs mesures destinées à améliorer les conditions de travail des transporteurs urbains, à l'issue d'une rencontre avec les acteurs des "gbakas" (minicars de transport en commun, Ndlr) et des taxis communaux, au siège du Haut conseil des transporteurs terrestres (Hctt), à Treichville. Cette séance

de travail, organisée dans le cadre de l'opération "Tolérance zéro" et placée sous l'égide du Hctt, visait à sensibiliser les professionnels du secteur au respect du code de la route et au civisme routier. « Nous sommes venus passer le message de la sensibilisation et de l'invitation du civisme sur nos routes », a déclaré Omar Sacko. Selon lui, les échanges ont également permis de recueillir les préoccupations des transporteurs, liées notamment à la vidéo-verbalisation, aux mises en fourrière, aux délais de délivrance des documents administratifs et à l'immatriculation des véhicules.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 32 CHAUFFEURS INDÉLICATS SANCTIONNÉS

La Commission spéciale de suspension et de retrait du permis de conduire a tenu, hier jeudi 21 mai 2026, à la Direction générale des Transports Terrestres et de la Circulation (Dgttc), à Abidjan, sa session ordinaire du mois. 42 dossiers de permis de conduire de chauffeurs impliqués dans des accidents ont été analysés. Parmi les dossiers examinés, 13 concernaient des accidents corporels tandis que 15 étaient relatifs à des accidents mortels... Après examen des différents cas soumis à son appréciation, la commission a prononcé des sanctions contre 32 dossiers. Les sanctions infligées comprennent 27 peines fermes de suspension de permis allant de 3 mois à 5 ans. Cinq autres permis ont écopé de peines assorties de sursis, comprises entre 3 et 6 mois.



## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES : 300 MOTOCYCLETTES REMISES À LA GENDARMERIE NATIONALE

L'École de Gendarmerie d'Abidjan, a récemment abrité une cérémonie de remise de matériels roulants à des unités spécifiques de la maréchaussée. Une initiative du Général de Corps d'Armée Alexandre Apalo Touré, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale. Qui a donc procédé à la remise symbolique des clés de 300 motocyclettes destinées aux unités de la Gendarmerie Mobile et du Groupement de Renseignement et des Unités de Réserve de la Gendarmerie Nationale. Ainsi, selon les premiers responsables de la Gendarmerie Nationale, cette importante dotation vise à accroître la mobilité et la réactivité des unités engagées sur le terrain, notamment dans les zones difficiles d'accès pour les véhicules. À cette occasion, les gendarmes ont effectué des démonstrations dynamiques à moto afin de mettre en évidence leur bonne prise en main de ces engins.

Culture ↗



## TABASKI 2026 : LE COSIM ET LE CODISS ANNONCENT LA CÉLÉBRATION LE MERCREDI 27 MAI

Dans un communiqué conjoint rendu public, les deux organisations religieuses ont indiqué que la station à Arafat aura lieu, incha'Allah, le mardi 26 mai 2026. Par conséquent, la célébration de l'Aïd el-Kébir, communément appelée Tabaski en Côte d'Ivoire, interviendra le mercredi 27 mai 2026, correspondant au 10 Zoul-Hijja 1447 de l'Hégire. Cette annonce très attendue par la communauté musulmane permet ainsi aux fidèles de mieux préparer cette importante fête religieuse marquant l'aboutissement du pèlerinage à La Mecque.



## EGLISE DU CHRISTIANISME CÉLESTE/ EXPLOITATION DE LA RADIO "LA VOIX D'OSCHOFFA" À ABIDJAN : LE RÉVÉREND PASTEUR EDIÉMOU JACOB ET LE PRÉSIDENT RENÉ BOURGOIN SIGNENT UNE CONVENTION

Le mercredi 20 mai 2026, au siège de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) à Cocody Angré 7e tranche, le chef du diocèse de l'Église du christianisme céleste de Côte d'Ivoire, le révérend pasteur Ediémoü Blin Jacob et le président de la HACA, Me René Bourgoïn, ont procédé à la signature d'une convention portant autorisation d'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore privée

non commerciale. Ainsi, outre la fréquence 100,9 Mhz, obtenue en 2020, qui permettait à la radio confessionnelle "La Voix d'Oschoffa" d'émettre à Yamoussoukro, désormais, la radio des chrétiens célestes de Côte d'Ivoire émettra à Abidjan, à partir de la fréquence 98,5 Mhz. Pour le révérend pasteur Ediemou Blin Jacob, cette autorisation en cette année symbolique marquant ses 50 ans de sacerdoce relève d'une grâce divine.

---

Sport 



## BASKETBALL AFRICA LEAGUE INVESTOR DAY : LA CÔTE D'IVOIRE PLAIDE POUR UNE INDUSTRIE DU SPORT AFRICAINE CRÉATRICE D'EMPLOIS ET D'OPPORTUNITÉS

La première édition du Basketball Africa League Investor Day s'est ouverte hier jeudi à Kigali en présence de dirigeants politiques, d'investisseurs et d'acteurs du sport africain. Représentant le Président Alassane Ouattara, le ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani a livré un plaidoyer pour faire du sport un levier stratégique de développement économique et social sur le continent. Il a appelé investisseurs et acteurs du continent à bâtir une industrie sportive africaine structurée, capable de créer des emplois et d'offrir des perspectives concrètes à la jeunesse. Il était accompagné du ministre des Sports, Adjé Silas Metch.

---



## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME : LA CÔTE D'IVOIRE TERMINE DANS LE TOP 5

À l'issue des championnats d'Afrique d'athlétisme disputés du 12 au 17 mai 2026 à Accra, au Ghana, la délégation ivoirienne a réalisé une performance remarquable en décrochant six médailles, dont quatre en or, une en argent et une en bronze. Une moisson qui permet aux Éléphants de terminer à une impressionnante cinquième place au classement général, contre la douzième position lors de l'édition 2024.

---



VU SUR LE NET

Société 



## TRANSPORT : LE GOUVERNEMENT ENTEND RÉDUIRE LE NOMBRE DE VICTIMES D'ACCIDENTS DE 50% À L'HORIZON 2030 GRÂCE AU PERMIS À POINTS

Le gouvernement ivoirien, par le biais du ministère des Transports et des Affaires maritimes, s'active pour réduire le nombre de victimes d'accidents de la circulation de 50% à l'horizon 2030 grâce à l'instauration du Permis à points. Stéphane Tiengouan, Directeur du Développement technologique et de Gestion des opérations de transports terrestres à la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTTC), l'a réaffirmé, ce jeudi 21 mai 2026, à la tribune d'échange « Gouv'Space » du CIGG. Pour la reprise de ce programme diffusé sur la page X (ex-Twitter) du gouvernement, la thématique portait sur « Le Permis à points en Côte d'Ivoire ». Institué face à la recrudescence des accidents de la circulation, le Permis à points a en effet pour objectif de lutter contre l'incivisme routier. Et ce, d'autant plus que 95% des accidents sont dus à une erreur humaine ou au non-respect des réglementations de la route. (Source : CIGG)

---



## PERMIS À POINTS : LA DGTTTC ANNONCE 3 600 PERMIS INVALIDÉS ET MONTRE LA VOIE POUR RÉCUPÉRER LES POINTS

Depuis la mise en œuvre du Permis à points, le 1er mars 2023, 3 600 usagers ont perdu la totalité des 12 points, synonyme d'invalidation de leur Permis de conduire. L'information a été donnée, ce jeudi 21 mai

2026, à la tribune d'échange « Gouv'Space » du CICG, par Stéphane Tiengouan, Directeur du Développement technologique et de Gestion des opérations de transports terrestres à la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC). « A ce jour, 3 600 permis ont été invalidés (perte des 12 points), 11 000 permis ont perdu entre 8 et 11 points ; et plus de 60 000 permis ont perdu entre 2 et 7 points », a-t-il précisé. A l'en croire, le Permis à points est arrimé à la vidéo-verbalisation pour éviter l'intervention humaine et l'élément de référence est la plaque d'immatriculation. Aussi, tout usager circulant sur la voie publique avec un véhicule dont la plaque d'immatriculation est dissimulée encourt-il une peine d'emprisonnement de deux (2) ans et une amende allant jusqu'à 2 millions de FCFA. (Source : CICG)



## Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

## L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.



CICG

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable